



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
Place Beauvau - 75008 Paris

Paris, le 10 novembre 2020

Monsieur le ministre,

Depuis bientôt près de cent jours, les Bélarusses luttent pour faire partir le « dernier dictateur d'Europe », Alexander Loukachenko. Le 9 août dernier, le peuple bélarusse avait voté massivement en faveur de l'opposition incarnée par Svetlana Tikhanovskaya mais les résultats officiels avaient été grossièrement truqués. Depuis, les Bélarusses sont dans la rue chaque week-end, plus d'une centaine de milliers de manifestants se mobilisent à Minsk et des milliers de manifestants se mobilisent dans les autres villes du pays, ainsi que dans la diaspora.

En trois mois, le régime s'est rendu coupable d'une répression terrible face à une opposition pacifique ; et je me permets d'insister sur ce terme : malgré l'extrême violence qui les frappent, les manifestants restent pacifiques. Nous déplorons cinq morts, plus de dix-sept mille arrestations arbitraires, et plus de 500 cas de tortures.

Cette situation aux portes de l'Europe est inacceptable, et la France ne l'accepte pas.

Le Président de la République a été le premier dirigeant européen à rencontrer la leader bélarusse en exil, Svetlana Tikhanovskaya, et l'un des premiers à appeler au départ d'Alexander Loukachenko. J'ai moi-même pu m'entretenir longuement avec Svetlana Tikhanovskaya, lors de son passage au Forum de Krynica, en Pologne, quelques jours après son exil forcé.

La position de la France est donc claire, nous soutenons l'opposition bélarusse.

Cependant, Monsieur le ministre, il est très difficile, voire impossible, pour les Bélarusses d'obtenir un visa pour rejoindre la France. C'est particulièrement critique pour les familles des personnes qui ont été contraintes à s'exiler, du fait des menaces qui s'exerçaient sur eux. La procédure semble beaucoup trop lourde dans un moment d'urgence comme celui-ci.

Pour rappel, plus de quinze mille Bélarusses ont déjà dû fuir le pays depuis le début de la crise, la Pologne et la Lituanie sont les pays qui accueillent le plus de Bélarusses, mais certains aimeraient rejoindre la France afin par exemple de

poursuivre leurs études ou tout simplement rejoindre leur famille installée dans notre pays.

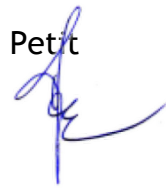
Quel message leur envoyons-nous? Un soutien indéfectible dans des déclarations publiques mais un manque de volonté lorsqu'il s'agit de les aider concrètement?

Soutenir l'opposition biélorusse c'est aussi protéger les Biélorusses qui ont le courage de se soulever contre ce régime, assurer la sécurité de leurs familles en leur permettant de venir sur le sol français, les soutenir c'est aussi leur permettre d'accéder aux universités et aux établissements d'enseignements français.

Connaissant votre profond attachement aux valeurs universalistes françaises, je me permets de vous demander de revoir la procédure de visa pour les Biélorusses et de l'adapter aux circonstances diplomatiques et humanitaires nouvelles créées par cette crise.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Frédéric Petit



Copies à :

Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères.
Monsieur Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes.
37 Quai d'Orsay, 75007 Paris